



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

EDF

Question écrite n° 42534

Texte de la question

M. Jacques Kossowski souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les dégradations de matériel et les coupures de courant liées au mouvement social à l'EDF. Cette entreprise vient de déposer une centaine de plaintes contre X en réponse à des actes malveillants et illégaux destinés à perturber, voire à interrompre, la fourniture de courant électrique aux particuliers et à certaines industries. Cette attaque contre la continuité du service public doit amener le Gouvernement à réagir avec la plus grande fermeté. Aussi il souhaite que les plaintes engagées contre les auteurs de ces actes inadmissibles donnent lieu à des poursuites et à des condamnations. Il lui demande de donner des instructions en ce sens aux différents procureurs de la République et aux magistrats concernés.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, partage le souci de l'honorable parlementaire de voir poursuivies et sanctionnées les infractions diverses commises en marge du mouvement social à EDF. C'est pourquoi, par dépêche-circulaire du 30 juin 2004, il a donné aux procureurs généraux et aux procureurs de la République des instructions de réactivité et de fermeté face aux comportements délictueux de toute nature qui pourraient être signalés. Les faits portés à la connaissance de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la justice font dès lors l'objet d'un recensement régulièrement actualisé. Force est de constater cependant que dans la majorité de ces procédures, l'identification des auteurs n'est pas aisée. Sous cette importante réserve, le garde des sceaux assure l'honorable parlementaire de la détermination du Gouvernement à réprimer de façon adaptée ces atteintes à la loi pénale qui, dans un État de droit, ne sauraient trouver aucune justification.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42534

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4876

Réponse publiée le : 31 août 2004, page 6865